

Le Cours

de la vie



L'Alisier Torminal

L'Alisier torminal (*Sorbus torminalis*) est une essence endémique qui pousse généralement en haie, sur les bords des chemins forestiers, dans les clairières ou bien parfois en sous-étage forestier, accolé à un gros chêne.
C'est une essence peu commune qui vit de manière dispersée en forêt. Malgré ses dimensions modestes, il peut vivre jusqu'à 200 ou 300 ans.
Les fruits de l'alisier sont comestibles et possèdent des propriétés médicinales.
Le bois de l'Alisier, résineux et d'une robe rosée, est apprécié en lutherie et en marqueterie. C'est d'ailleurs l'essence forestière la plus chère de France sur le marché de la sylviculture.

- Famille : Rosacées
- Espèce : arbre
- Origine : Europe, d'Afrique du Nord et d'Asie
- Mûre : mai
- Hauteur : jusqu'à 25 m





Sommaire

VIE MUNICIPALE

Le Budget 2023	p.04-05
La Médiathèque	p.06
La Ludothèque	p.07

VIE COMMUNALE

Le Nouveau Logo	p.08
Le Fleurissement	p.08
Hirondelle ou Martinet ?	p.09
Le Futur commerce	p.10
La fin des travaux des vestiaires	p.10
L'inauguration du sentier botanique	p.11
La Fête du Patrimoine	p.11
La pièce d'identité	p.12
Commémoration du 8 mai 1945	p.13
Le recensement citoyen	p.13

VIE ASSOCIATIVE

Fêtes Cultures Loisirs	p.14
Artizan'Arz	p.14
L'Amicale de l'école	p.15
US Le Cours	p.16
Le Club des Templiers	p.16
Les Courtisans	p.16

INFOS DIVERSES

La Maison Pop'	p.17
Compostage	p.17
Les Digitales	p.17
Consultation Jeunes Consommateurs	p.18
Navette estivale	p.18
Espace France Services	p.18
Musée des maquettes agricoles	p.19
Pass Découverte	p.19
Zoom Piscine Beau Soleil	p.19

Rédaction : Mairie de Le Cours
 Directeur de la publication :
 Raymond HOUËIX
 Création & Impression :
 IOV Communication - Groupe IMPRIGRAPH
 Dépôt légal n° 2371



MAIRIE

8 rue de l'Arz • 56230 LE COURS
 Tél. 02 97 67 21 72 • Mail : mairie.lecours@orange.fr
 Site : <https://le-cours.questembert-communaute.fr/>

Mairie de Le Cours

ÉCOLE LA PETITE HIRONDELLE

16 rue de l'Arz • 56230 LE COURS
 Tél. 09 71 38 25 31 • Mail : ec.0560773@ac-rennes.fr

GARDERIE MUNICIPALE

14 rue de l'Arz • 56230 LE COURS • Tél. 02 97 49 29 49

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

1 rue des Verdiers • 56230 LE COURS • Tél. 02 97 67 48 82
 Mail : bibliotheque.lecours@orange.fr
 Horaires d'ouvertures : mercredis et vendredis de 16h30 à 18h30

QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ

8 avenue de la Gare • 56230 QUESTEMBERT
 Tél. 02 97 26 59 51 • Mail : contact@qc.bzh
 Site : www.questembert-communaute.fr

Service déchets

Tél. 02 97 26 10 21 • Mail : dechets@qc.bzh

Déchèterie de Kervault à QUESTEMBERT

Du lundi au mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
 Le jeudi de 13h30 à 17h
 Vendredi et samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
 Du 1^{er} juin au 30 septembre, fermeture 30 mn plus tard, tous les soirs.

Déchèterie de l'Épine à LIMERZEL

Lundi de 13h30 à 17h. Fermé le mardi.
 Mercredi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
 Vendredi et samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
 Du 1^{er} juin au 30 septembre, fermeture 30 mn plus tard, tous les soirs.

Accès : Pour accéder à ces deux déchèteries, vous devez impérativement vous munir de votre carte. Pour l'obtenir, rendez-vous au service déchets du lundi au vendredi entre 9h et 12h30. Seuls les habitants du territoire peuvent en bénéficier. Depuis le 1^{er} janvier 2023, votre abonnement comprend 15 passages en déchèterie. Au-delà des 15 premiers passages, un montant unitaire de 10€ par passage sera comptabilisé sur votre facture de redevance incitative.

Espace France Services

(accompagnement dans les démarches administratives et numériques)
 Tél. 02 97 26 54 29 • Mail : franceservices@qc.bzh
 Uniquement sur rendez-vous

SIAEP • Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable

16 avenue de la Gare • 56230 QUESTEMBERT
 Tél. 02 97 26 04 28 • Mail : contact@siaep-questembert.fr

Mot du Maire



Chères Coursiennes, Chers Coursiens,

Vous tenez entre vos mains, le nouveau bulletin municipal. Afin de rendre un peu de liberté à Joël notre 1^{er} adjoint, le conseil municipal a décidé de passer d'un bulletin en régie, vers un bulletin externalisé. J'espère que vous feuillerez ce nouveau bulletin avec autant de plaisir que l'équipe municipale a pris pour le créer, en collaboration avec la commission communication, le personnel administratif et les graphistes de l'entreprise IOV COMMUNICATION basée à Arradon.

Comme vous avez peut-être pu le constater sur la couverture de ce nouveau bulletin, la commune s'est dotée d'une nouvelle identité visuelle, c'est-à-dire « un logo ». Je vous laisse vous faire votre propre opinion sur ce dernier, vous pourrez découvrir sa signification dans un article glissé un peu plus loin dans le bulletin.

Outre ces deux nouveautés, la commune connaît de belles évolutions.

Le 28 février dernier avait lieu le conseil municipal consacré en grande partie aux finances communales : approbation du compte de gestion de Monsieur le trésorier, du compte administratif, affectation des résultats et vote du budget primitif 2023. Ces différentes délibérations permettent de faire un point sur notre situation financière, qui s'avère être saine. La commune s'est désendettée pour passer de 660 000 € au 1^{er} janvier 2014 à 490 000 € au 1^{er} janvier 2023 et cela malgré tous les investissements que nous avons réalisés durant ces 9 dernières années.

En fonctionnement, nous avons travaillé le budget au détail près, afin de contenir au maximum les dépenses, malgré l'explosion des coûts dans tous les secteurs. Pour les recettes, la ligne comptable relative aux impôts devrait augmenter notamment grâce aux dernières constructions qui ont vu le jour sur notre commune.

En investissement, nous avons inscrit la rénovation de la route de Molac pour 105 000 €, un broyeur d'accotement pour 8 000 €, des travaux d'assainissement pour l'école pour 6 000 €, achats divers pour 15 000 €. L'investissement prioritaire pour cette année reste la construction du vestiaire de sport et la maîtrise d'œuvre pour la construction du futur commerce pour un montant total de 450 000 €.

Les travaux du vestiaire se poursuivent conformément au planning et on peut espérer une inauguration pour septembre. Les « footex » pourront donc profiter de ces locaux pour leur nouvelle saison.

Quant au futur commerce, la maîtrise d'œuvre vient d'être confiée au cabinet d'architectes STUDIO + d'Orvault (44) qui s'est mis immédiatement au travail.

Je vais terminer cet édit en vous souhaitant à tous, un été agréable et convivial. Les différentes manifestations organisées par les associations coursiennes nous permettront de nous retrouver tout au long de cet été, et je vous invite à y participer très nombreux.

Bonnes vacances et bon repos à tous

Raymond HOUEIX
Le Maire



LES DÉLIBÉRATIONS IMPORTANTES DU DERNIER SEMESTRE

Les comptes-rendus complets sont disponibles sur le site internet de la commune (<https://le-cours.questembert-communaute.fr/>), ou sur le panneau d'affichage devant la mairie (pour le dernier conseil).

BUDGET PRIMITIF 2023 DU BUDGET PRINCIPAL

Le budget primitif s'équilibre en dépenses et en recettes :

- En fonctionnement : 635 965,00 €
- En investissement : 667 663,12 €

BUDGET PRIMITIF 2023 DU BUDGET LOTISSEMENT

Le budget primitif s'équilibre en dépenses et en recettes :

- En fonctionnement : 173 170,27 €
- En investissement : 29 233,44 €

CRÉATION D'UN COMITÉ D'HONNEUR

Afin d'honorer, chaque année, un administré(e) ou plusieurs, le conseil municipal a décidé de créer un comité d'honneur. Sa composition est de 8 membres et un président pour la durée du mandat.

Les membres ci-dessous seront représentants du conseil municipal :

- Delphine LE BRUN
- Raymond HOUEIX
- Alexandre BOLAN

La commune a recherché 5 autres membres pour composer le comité. La présidente désignée par le Maire est Chantal LABEUR.

TARIFS DE LA CANTINE

Lorsqu'une famille oublie d'inscrire son enfant à la cantine, les agents du service de restauration doivent préparer un repas à part, acheté directement par la mairie. Aucun tarif supplémentaire n'était prévu, or cela est plus coûteux pour la commune et demande davantage de travail aux agents.

Un tarif doublé est donc décidé lorsque l'inscription à la cantine n'a pas été réalisée. Soit 6,60 € au lieu de 3,30 €.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Le Conseil Municipal décide de chaque année. les taux de la fiscalité directe locale dont le produit revient à la commune. Ces taux n'ont pas évolué depuis 2003.

- La taxe d'habitation : 21,99 %
- La taxe foncière sur les propriétés bâties : 51,51%
- La taxe foncière sur les propriétés non bâties : 87,18 %

COMPRENDRE LE BUDGET COMMUNAL

Qu'est-ce que le budget ?

Le budget est le reflet des actions et projets décidés par le Conseil municipal. C'est l'acte qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la commune pour une année civile (du 1^{er} janvier au 31 décembre).

Qui prépare le budget ?

Le Maire a la responsabilité de la préparation budgétaire qu'il réalise en collaboration avec le secrétaire général. La commission finance valide le budget avant qu'il ne soit présenté et voté en conseil municipal.

Qui contrôle l'exécution budgétaire ?

L'État exerce un contrôle sur les dépenses et recettes par l'intermédiaire du Trésor public, du Préfet et de la Chambre régionale des comptes. Ces contrôles ne portent que sur la légalité et la régularité des dépenses et des recettes et non sur leur opportunité.

Qui paie les dépenses et encaisse les recettes ?

Le Maire (ordonnateur) prescrit l'exécution des dépenses et des recettes. Les ordres de dépenses (appelés mandats) et de recettes (appelés titres exécutoires de recettes) sont donc établis par les services de la commune et visés par le Maire ou les Adjointes au Maire délégués aux finances. Toutefois, c'est le Trésor public qui assure le paiement des mandats ou l'encaissement des titres de recettes et se charge des poursuites en cas de non recouvrement.

Comment est composé le budget ?

Il est divisé en deux parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement.

1. La section de fonctionnement : Elle est constituée des dépenses courantes et récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux et à la mise en œuvre des actions décidées par les élus. Y figure aussi le remboursement des intérêts des emprunts. Elle enregistre également les recettes fiscales, les dotations et participations de l'État ainsi que les recettes d'exploitation des services (restauration scolaire, école municipale de musique, bibliothèque municipale, location de salles...).

a. Les recettes :

- Impôts locaux : la taxe foncière sur le bâti et le non bâti, la taxe finale sur la consommation électrique, la taxe sur les pylônes, les droits de mutation, l'attribution de compensation (anciennement taxe professionnelle, elle est versée par l'intercommunalité)
- Dotations de l'État : elles correspondent à la participation de l'État pour la gestion communale et administrative
- Revenus divers : ils sont constitués des produits des services du domaine (location la salle municipale, facturation de cantine et/ou de garderie, redevance d'occupation du domaine public, inscription à la médiathèque, concession funéraire...)

b. Les dépenses :

- Ce sont toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité : frais de personnel, charges à caractère général (eau, gaz, électricité, fournitures, entretien des bâtiments, primes d'assurances, achat des repas du restaurant scolaire...), subventions aux associations, intérêts de la dette, dotations aux amortissements...

2. La section d'investissement : Elle concerne essentiellement les opérations d'équipement d'envergure ayant pour objet d'augmenter la valeur du patrimoine de la commune et d'améliorer la qualité des équipements municipaux, voire d'en créer de nouveaux. Le remboursement du capital de la dette figure également à la section d'investissement. Les recettes proviennent essentiellement des emprunts, des subventions d'équipement et de l'autofinancement (épargne).

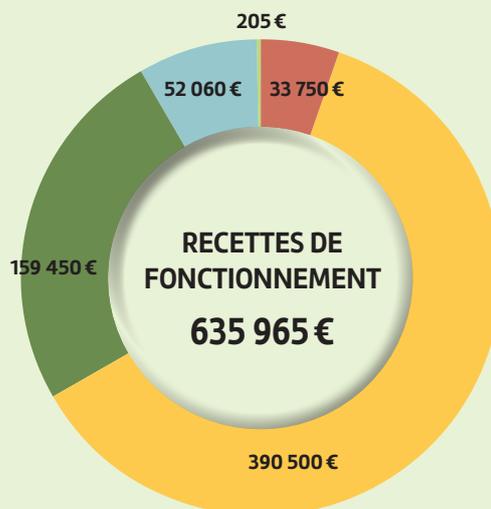
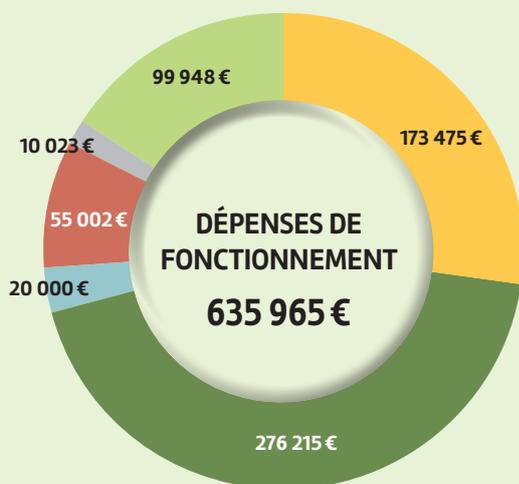
a. Les recettes :

- Dotations et fonds divers (Fonds de Compensation de TVA - FCTVA et l'affectation des résultats de l'année N-1)
- Emprunts
- Subventions d'équipements (exemple les vestiaires ont été cofinancés par l'Etat, le Département, la Fédération Française de Football et la commune)

b. Les dépenses :

- Achats de matériels (mobilier, informatique, livres...)
- Travaux de réfection ou d'aménagement des bâtiments municipaux
- Réfection d'enrobés
- Enfouissement de réseaux
- Achat de terrains (pour créer un lotissement ou un chemin de randonnée)
- Réalisation d'études.

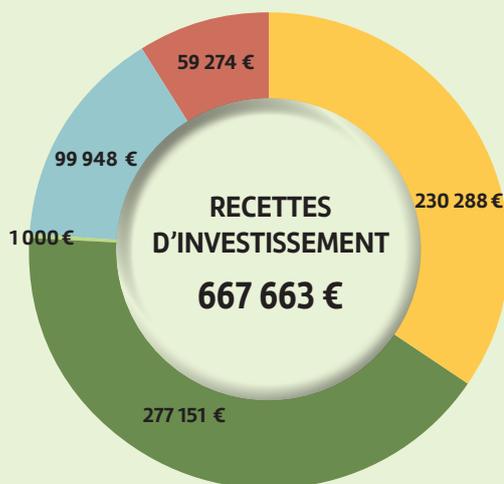
FONCTIONNEMENT



- Charges courantes (cantines, énergies, fournitures, réparation, voirie,...)
- Frais de personnel
- Compensation Questembert Communauté
- Subventions indemnités élus
- Remboursement intérêts emprunts
- Virement à la section investissement
- Autres charges (1 302 €)

- Produits des services, du domaine et ventes
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Gestion courante (revenus des immeubles)
- Autres produits

INVESTISSEMENT



- Emprunts (capital)
- Voirie
- Frais d'études
- Fin des travaux vestiaires
- Début Maîtrise d'œuvre du commerce
- Autres acquisitions

- Apports, dotations et réserves
- Subventions d'investissement
- Emprunts et cautions
- Virement de la section de fonctionnement
- Excédent d'investissement reporté

MÉDIATHÈQUE

Un grand merci à vous lecteurs et bénévoles de faire vivre la médiathèque de Le Cours.

SALON DU LIVRE JEUNESSE DE QUESTEMBERT

À l'occasion du salon du livre jeunesse de Questembert, des rencontres avec des auteur(e)s et illustrateurs (trices) ont été organisées à l'école, par Questembert Communauté. Jeudi 11 mai, les enfants de la classe des CE2, CM1 et CM2 ont accueilli Bruno PILORGET, illustrateur.



Dans un premier temps, les enfants lui ont posé quelques questions sur son travail. Dans un deuxième temps, Bruno PILORGET a réalisé un dessin pas à pas, lié au livre « la grande vague » de Véronique MASSENOT, étudié en amont par la classe. Les enfants ont suivi tous les gestes de Bruno afin de réaliser une tortue ainsi que le monde sous-marin.



Vendredi 12 mai, au tour des CP et CE1 d'accueillir Charline GIQUEL, autrice et illustratrice de deux livres, «petit fantôme» et « le grand départ ». Quelques questions pour commencer cette rencontre. Ensuite, Charline a réalisé un dessin de Marin, le macareux du livre « le grand départ ». Les enfants ont continué cette séance en réalisant un bateau en découpant des coquillages dans du papier de couleurs, un mât, une voile et c'est parti pour l'aventure... Voici quelques bateaux prêts pour le grand départ.



OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE :

Les Mercredis et Vendredis de 16h30 à 18h30.
Pas d'ouverture la 2^{ème} semaine de chaque petites vacances.

CONTACT :

 1 rue Verdiers - 56230 LE COURS
 02 97 67 48 82
 bibliotheques.questembert-communaute.fr

LUOTHÈQUE

ANIMATION « LES DÉFIS DES 5 SENS » DU MERCREDI 18 JANVIER

Merci aux participants de l'animation des défis des 5 sens qui ont bien voulu tester leur vue en cherchant les objets qui avaient disparus parmi les autres.

Ils ont également testé leur toucher en devinant à l'aveugle ce qu'il se cachait dans la boîte.

Leurs oreilles étaient bien nettoyées car le loto sonore était parfait. Est venu le moment de faire fonctionner son nez, dur dur pour certains mais pas toujours facile de deviner l'odeur de la lessive, de la colle, de la moutarde, de la clémentine, du café ...

Pour finir, il a fallu goûter, pas le plus facile surtout quand on a peur de manger des insectes mais finalement seulement de la carotte, de la confiture, du fromage, du miel, du chocolat ...
Bilan de l'animation : tout le monde est en bonne santé !



ANIMATION « CRÊPES PARTY » DU MERCREDI 15 FÉVRIER

43 gourmands sont venus préparer et manger des crêpes. Le temps que la pâte se repose, certains ont pu jouer à des jeux de société, d'autres ont simplement papoté. Merci à tous les participants pour ce moment de convivialité et à la mairie pour l'achat des ingrédients. Voici quelques photos pour illustrer ces moments de bonheur.



ANIMATION « OUVREZ L'OEIL » DU MERCREDI 16 MARS

Leurs yeux étaient bien ouverts, quelques petits jeux d'observations ont permis aux enfants de trouver les 4 chiffres du cadenas pour ouvrir le coffre aux bonbons.

ANIMATION « IL FAUT LIBÉRER BUGS BUNNY » DU MERCREDI 19 AVRIL

Merci à vous tous, Bugs Bunny a été sauvé. Vous avez su résoudre tout plein d'énigmes de logique. Suites de mots, de chiffres, lettres fantômes, observation d'images, rien ne vous a échappé. Voici quelques photos des participants.



ANIMATION « LES MYSTÈRES DU SENTIER BOTANIQUE » DU MERCREDI 17 MAI

Les mystères du sentier botanique ont été résolus, quelques questions sur la nature pour ouvrir le cadenas du coffre au trésor. Merci à vous tous pour votre participation. Voici quelques photos.



Sous réserve de changement, les animations se dérouleront le 3^{ème} mercredi de chaque mois, voici les prochaines dates :

- 20 septembre
- 25 octobre (4^{ème} mercredi pendant les vacances)
- 15 novembre
- 20 décembre

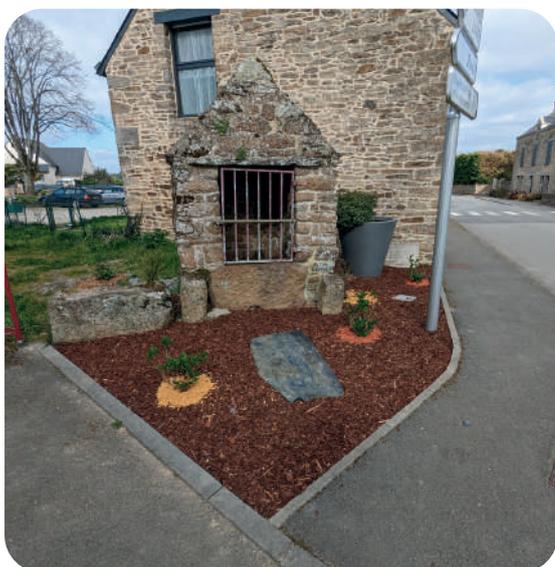
Vous pouvez suivre les actualités de la médiathèque et des animations de la ludothèque sur :

Facebook : <https://www.facebook.com/ludothequelecours>



FLEURISSEMENT

Le mercredi 14 décembre 2022, la commune s'est vue attribuer son 1^{er} pétale à l'occasion de la remise des prix du concours des villes et villages fleuris. Dans le but d'embellir encore plus le centre bourg en particulier, nous avons décidé de repenser l'aménagement du fleurissement, notamment par le biais de paillages colorés ou non.



LE LOGO

La municipalité a réuni sa commission « Communication » en début d'année et à plusieurs reprises afin de réfléchir simultanément à un logo et un nouveau bulletin, édités par un professionnel. IOV Communication d'Arradon a remporté le marché et travaillera désormais, en collaboration avec nos services, à la réalisation de nos bulletins municipaux. Quelques éléments d'un cahier des charges que nous lui avons fourni et la créativité de la graphiste ont conduit à ce beau résultat.



> LES COULEURS :

- **Le bordeaux** : pour rappeler la couleur du mobilier urbain présent dans le centre bourg, ainsi qu'un certain nombre de volets et de fenêtres des habitations.
- **Le jaune** est associé au soleil, à la lumière et à la convivialité.
- **Le vert** est le symbole de la nature et de l'environnement :
- **Le vert foncé** : la forêt qui occupe 40 % du territoire de la commune (en haut de l'élément tricolore car elle est située au nord de la commune).
- **Le vert clair** : l'activité agricole au centre.
- **Le bleu** pour symboliser la rivière de l'Arz (en bas du logo pour rappeler que la rivière est au sud de la commune)

> **HIRONDELLE** : comme dans tous les vieux bourgs construits en pierre et toits d'ardoises, les avancées de toits en bois permettent aux hirondelles d'y poser leur nid à l'abri des intempéries. Chaque année, elles reviennent au printemps et repartent à l'automne. L'hirondelle et le martinet sont très présents dans notre bourg à tel point que l'école a été baptisée « La Petite Hirondelle ». C'est dans cet esprit que nous avons jugé important que l'hirondelle soit représentée en bonne place dans le bulletin et dans notre nouvelle entité (logo).

> **LE ROND POUR REPRÉSENTER LE O** : symbolise le soleil, d'où la couleur jaune qui le colore. Son implantation l'écarte légèrement du nom de la commune pour suggérer un lever de soleil.

> **L'ÉCRITURE** : la police choisie suggère une écriture manuscrite, plus douce et déliée.

> **« DE LA VIE »** : ce jeu de mots avait été suggéré par un Coursien au moment de la création de la version précédente du bulletin. Nous avons jugé qu'il était intéressant de le conserver.

Dans l'élaboration de notre logo et de notre bulletin, nous avons souhaité réaffirmer, comme symbole fort de la commune, l'hirondelle. Il y a dix ans, dans le bulletin de janvier 2013, nous avons illustré les différences entre ces deux oiseaux.

HIRONDELLE OU MARTINET ?

Tous les deux chasseurs d'insectes en vol, voici quelques différences pour peut-être avoir la chance de les reconnaître, puisque ces deux espèces sont très présentes chez-nous, notamment dans notre bourg, à tel point que le nom de l'école publique a été inspiré par l'une d'entre elle.

> MARTINET NOIR :

Le seul martinet présent de façon significative chez-nous.

Taille : 16/17 cm.

Envergure : 38 à 45 cm.

Couleur : paraît tout noir de loin ; en réalité, brun noirâtre de près avec menton blanchâtre.

Aspect comparatif : (voir photo) ; crâne plat ; plus grand ; plus de « noir » ; queue échancrée un peu plus courte ; ailes plus longues, plus fines, rigides et en forme de faux.

Vol de chasse : à grandes hauteurs, rapide et désordonné ; battements très pressés suivis de glissés.

Niche : dans les trous et cavités (murs, sous toit, arbres, falaises...). Se montre partout où il a des facilités pour nicher.

Voix : le cri est en trille strident de tonalité élevée ; il l'émet également au nid, particulièrement lorsqu'une troupe bruyante passe à proximité. Les jeunes au nid émettent un petit grésillement de quémante.

Vie aérienne : ne se pose que très rarement (sauf fabrication du nid, couvaision ou pour se rafraichir) toujours sur paroi verticale, jamais au sol.

Sociables : chassent en groupes...

Nids : peu élaboré.



> HIRONDELLE DE FENÊTRE :

La plus petite des hirondelles des terres.

Taille : 13 cm.

Envergure : 30 à 34 cm.

Couleur : Noire et blanche de loin ; en réalité, noir brillant intense ; croupion blanc ; dessous blanc (y compris les pattes emplumées).

Aspect comparatif : (voir photo) ; tête bien ronde ; plus petite ; 2/3 de « noir » et 1/3 de blanc ; longue queue échancrée ; longues ailes mais plus larges et formant un angle ouvert.

Vol de chasse : à hauteur moyenne, souple et très gracieux ; battements réguliers et pressés.

Niche : en nids maçonnés fermés (boue et herbes sèches avec un trou au sommet), sous avant-toit, corniche, falaise rocheuse... Très citadine et montagnarde.

Voix : le cri habituel est roulé de tonalité basse ; le cri d'alarme est étiré et souvent répété ; le chant, émis près du nid, est un babil prolongé.

Vie aérienne : se posent rarement au sol mais sur les fils électriques, plus rarement sur les branches.

Sociables : vie en groupe (fabrication des nids...)



FUTUR COMMERCE

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Pour la conception et la réalisation de son projet de création d'un bâtiment commercial, la mairie s'est entourée d'une équipe de maîtrise d'œuvre composée de Studio+ Architectes (Orvault), architecte mandataire ; d'INGEBATI (Orvault), économiste de la construction ; de NRGYS44 (Nantes), bureau d'études fluides, thermique et lots techniques ; et d'ABI Structures (Vannes), bureau d'études structure.

Studio+ Architectes est une agence nantaise dont l'activité s'est développée en accompagnant des commerçants et des restaurateurs dans leurs projets d'installation, sur le Grand-Ouest et dans toute la France. Elle conçoit également des projets s'articulant autour de l'habitat, tant en neuf qu'en réhabilitation ou extension sur de l'existant.

PRÉSENTATION DU PROJET :

Le bâtiment commercial s'insérera à l'angle de la rue de l'Arz et de l'impasse Kerolivier. Il bénéficiera ainsi d'une proximité immédiate avec les terrains de football et l'aire de jeux, ainsi qu'avec le cœur de bourg. Les stationnements existants seront complétés, notamment par une zone de stationnement à destination des vélos.

Le volume construit s'articulera autour de différents espaces commerciaux, chacun bénéficiant d'un accès distinct. Une terrasse généreuse et orientée Sud offrira un espace de vie agréable et partiellement couvert, avec une vue sur l'aire de jeux.



Les partis retenus pour la conception du bâtiment traduisent une volonté de réduire l'impact environnemental de l'acte de construire. Ainsi, le choix des orientations, des ouvertures et de la volumétrie répondent aux principes d'une architecture bioclimatique. Le choix des matériaux de construction s'est orienté vers des matériaux biosourcés : ossature et charpente bois, remplissage des murs en briques de paille. Enfin, le bâtiment sera équipé de panneaux photovoltaïques en toiture permettant la production d'électricité.

LES VESTIAIRES SONT PRESQUE TERMINÉS

Les vestiaires de sport sont presque terminés. Sauf imprévus, ils seront opérationnels pour la prochaine saison qui démarrera en septembre.

Les travaux ont débuté en octobre 2022 et l'ordre de marche a été à peu près respecté. Au 15 juin 2023, date de cet article, les carreleurs et les chauffagistes sont à pied d'œuvre (photo). L'électricien et le peintre interviendront sans tarder, sachant que pour des sols et des murs entièrement carrelés, le lot peinture se réduit aux plafonds.



Gageons que 90% des travaux seront terminés pour la pause estivale.

NUISANCES SONORES

Avec le retour des beaux jours les activités en extérieur se multiplient ! Cependant, n'oubliez pas que cela peut occasionner des nuisances sonores pour votre voisinage.

Pour vous permettre d'effectuer vos travaux (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, bétonnières ou scies mécaniques...), nous vous rappelons les horaires autorisés :

De 9h à 12h et de 14h à 19h du lundi au samedi et de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

INAUGURATION DU SENTIER BOTANIQUE

Le projet de création d'un sentier botanique dans le bois du Cosquet a été porté par le Conseil Municipal des Enfants en place pour l'année 2021-2022.

Les élèves de CM1-CM2, Esteban, Clémentine, Emma, Emy et Juliette ont adressé un courrier à Alain de Chabannes, maire de Bohal et propriétaire du terrain. Ce dernier a accueilli avec bienveillance cette idée et leur a donné un accord écrit.

Aidés d'Emmanuelle RIOT, animatrice de la garderie et responsable de la médiathèque/ludothèque, qui les a accompagnés, ils ont repéré et identifié les essences d'arbres qui poussent de chaque côté du sentier. Cette partie du circuit de la chapelle de Priziac était autrefois appelé « sentier des écoliers ». Il permettait aux enfants de Caranné, Caranré... de limiter leur temps de parcours pour se rendre à l'école.

Ils se sont ensuite répartis le travail de recherche et ont établis les fiches explicatives pour chacun des arbres sélectionnés, indiquant leurs noms communs, hauteurs, durées de vie, histoire etc... Ces informations ont permis d'établir les panneaux descriptifs qui jalonnent le sentier. Toutes ces données ont été relues, corrigées, voire complétées, et mises en page par Joël TRIBALLIER, 1^{er} adjoint en charge de la communication, fin connaisseur d'arboriculture. Ce travail a demandé un certain temps avant de pouvoir passer à la réalisation et à l'impression des panneaux.

L'aménagement a été assuré par nos agents des services techniques, David et Valérie, qui ont planté 10 poteaux dans le souci d'une démarche écologique. Sans béton, uniquement avec des graviers, ils ont assuré leur stabilité et fixé les plaques descriptives.



Le sentier botanique a été inauguré le mercredi 24 mai 2023 après midi, en présence de Raymond HOUEIX, maire de la commune, Alain DE CHABANNES, propriétaire du site, quatre élèves sur six du Conseil Municipal des Enfants 2022-2024 (Emma, Juliette, Valentin et Zoé) d'Esteban, à l'initiative du projet et de quelques coursiers. Agrémenté d'informations, on peut dire que ce site est un lieu de promenade et de convivialité.

Un grand merci à toutes les personnes présentes lors de cette inauguration ainsi qu'à celles et ceux qui ont contribué à sa réalisation.

FÊTE DU PATRIMOINE

Les 40^{ème} Journées européennes du patrimoine auront lieu les 16 et 17 septembre 2023, autour des thèmes « Patrimoine vivant » et « Patrimoine du sport ».



À Le Cours, nous organisons cette manifestation tous les 2 ans. Cette année, le dimanche 17 septembre 2023, à Kerguelo nous organiserons, autour du four à pain, la cuisson du pain à l'ancienne. Comme à l'habitude, photos et documents anciens seront exposés.

La Chapelle Notre Dame de Priziac sera ouverte au public de 9h30 à 11h30.

La commission « Vie Communale » s'est réunie fin juin afin de boucler le programme des animations. Le déroulement sera publié via le quotidien Ouest-France et la page facebook de la mairie.

Si certains d'entre vous ont des idées supplémentaires, n'hésitez pas à le faire savoir auprès de la mairie ou de Chantal LABEUR, adjointe au Maire.

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945 ET REPAS DE NOS AÎNÉS

Comme souvent, il est de coutume à Le Cours d'organiser le repas des aînés à suivre la commémoration du 8 mai 1945.

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Le public était nombreux pour assister à la cérémonie commémorant la fin de la deuxième guerre mondiale. Une cinquantaine de personnes ont composé le public devant le monument aux morts à l'entrée du cimetière. Comme d'habitude, Monsieur le Maire a lu la lettre du ministre Sébastien LE CORNU et de sa secrétaire d'état aux anciens combattants, Patricia MIRALLES, et énoncé la liste des combattants morts pour la France durant les deux guerres mondiales. Il a été ensuite procédé au dépôt de gerbe devant le monument aux morts en présence du porte-drapeaux Tony QUADRINI.

Monsieur le Maire a ensuite sollicité le public afin d'entonner la Marseillaise. Un pot de l'amitié a été servi sous les préaux de l'école avant de dérouler la suite de la journée.

REPAS DES AÎNÉS

Comme chaque année, le Comité d'Action Sociale de Le Cours a organisé un repas pour les aînés de la commune qui méritent toute notre attention : ils sont le symbole de la mémoire collective, de la transmission d'un savoir et de l'expérience.

Cette manifestation est destinée à toute personne âgée de 66 ans révolus résidant sur la commune.

Ce 8 mai 2023, après la cérémonie commémorative, nous étions 64 personnes pour un temps de pause chaleureux, pour échanger et partager un repas festif servi par le personnel du restaurant « Le Relais du Maquis » à Saint Marcel.

Les habitués ont savouré ce moment de convivialité et les nouveaux seniors ont apprécié ce moment de rencontre.



LE RECENSEMENT CITOYEN

Bientôt 16 ans ? Venez en mairie vous faire recenser !

À partir de votre 16^e anniversaire, vous devez faire votre recensement citoyen **dans les 3 mois qui suivent**.

Vous avez jusqu'à la fin du 3^e mois pour le faire. Exemple : si votre 16^e anniversaire est le 12 janvier 2023, vous devez faire votre recensement citoyen entre le 12 janvier 2023 et le 30 avril 2023.

Le recensement citoyen est **obligatoire** et vous permet d'obtenir une **attestation de recensement** (indispensable pour pouvoir vous inscrire, avant l'âge de 18 ans, à un examen (BEP, BAC...) ou un concours administratif en France). Par la suite, vous serez convoqué, environ 45 jours avant la date, à la **journée défense et citoyenneté (JDC)**. De plus, cette démarche vous inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18^{ème} anniversaire.

Pour vous recenser, il suffit de vous présenter en mairie avec :

- Une pièce d'identité en cours de validité
- Le livret de famille de vos parents à jour
- Un justificatif de domicile

À SAVOIR :

- Aucun duplicata de votre attestation de recensement ne vous sera fourni.
- En cas de perte ou de vol de l'attestation de recensement : faire une demande d'attestation de situation administrative au Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ) de Brest : csnj-brest.trait.fct@intradef.gouv.fr
- Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.





ARTISAN'ARZ

Vous avez un talent, un savoir-faire que vous souhaitez faire connaître et valoriser ? Rejoignez l'association Artisan'Arz nouvellement créée à Le Cours. Elle a pour objectif de promouvoir l'artisanat et le savoir-faire local en organisant ou en participant à des expositions, des marchés, des ateliers de création...

Vous avez été nombreux à contribuer à la réussite du premier évènement organisé le 14 mai au moulin du Pont de Molac et nous vous en remercions chaleureusement. Pour que cette dynamique perdure et que le réseau de l'association prospère, nous accueillons votre créativité et vos idées.

À très bientôt !

FÊTES CULTURE LOISIRS

Nous vous attendons nombreux le dimanche 30 juillet, pour la fête de Priziac, avec un début des festivités dans l'après-midi, suivi de la fricassée et grillades servies à partir de 19h. Dans la soirée, vous pourrez profiter d'un bal populaire assuré par le groupe les Winders et d'un feu d'artifice qui sera tiré à 23h30 pour clôturer cette journée.

Nous vous souhaitons un bel été.

Le Brun Sarah, Vice-présidente.



CONTACTS :

-  Sylvie DENOUAL /  06 31 52 38 14
-  Mariannick DANO /  06 72 11 05 57
-  Claude VIANO /  06 80 37 83 99

SAMEDI

21

OCTOBRE

2023

SALLE DE

PRIZIAC

CLASSES

Toutes les personnes nées en

1933, 1943, 1953,

1963, 1973, 1983,

1993, 2003, 2013.

sont invitées à partager un moment de convivialité autour d'un repas

INSCRIPTION AUPRÈS DES ORGANISATRICES
EMMANUELLE AU 06.51.59.59.52
OU VALERIE AU 06.37.32.71.14

L'AMICALE DE L'ÉCOLE LA PETITE HIRONDELLE



La fête de l'école s'est déroulée dans l'après-midi du samedi 13 mai : après un joyeux défilé déguisé dans le bourg organisé par l'équipe enseignante, les enfants ont pu profiter de la kermesse dans la cour de l'école : jeux en bois, chamboule-tout, pêche à la ligne, maquillage... Le château gonflable a eu un grand succès. Les plus grands ont pu partager des moments conviviaux autour de la buvette, et la journée s'est achevée avec le traditionnel tirage de la tombola et la distribution des repas à emporter. Merci à l'Epi'Saveur du Coin de Saint-Guyomard pour ses savoureux plats ! L'équipe de l'Amicale remercie l'investissement de tous les participants, notamment les parents bénévoles et l'équipe enseignante, pour leur présence et leur bonne humeur. Cette journée, importante pour l'amicale, a permis de récolter des fonds pour soutenir les futurs projets de l'école. Encore merci à tous !

Cette année, l'Amicale a financé de nombreux projets, tels que la journée des maternelles à Branféré, la visite à Rennes des plus grands, la visite de tous les élèves de l'école au musée du Poète Ferrailleur de Lizio, des sorties au cinéma...

Rendez-vous le 19 septembre pour notre Assemblée Générale afin de participer à l'élaboration des actions de l'Amicale pour l'année prochaine. En effet, nous invitons tous les parents à devenir bénévoles au sein de l'association afin de permettre la tenue d'événements tout au long de l'année scolaire, événements qui, en plus de récolter des fonds afin de financer les projets pédagogiques, participent à faire vivre notre commune.

À bientôt !





US LE COURS

40 années parcourues, le chemin continue !

Créé en 1983 avec comme président Hubert BOLAN, le club a accueilli 387 licenciés depuis sa création. Aujourd'hui, nous retrouvons Romain LE BRUN et Gildas GUEHO en tant que co-présidents. Cette année, le club fêtait ses

40 ans, il était donc important pour eux, comme pour tous les licenciés, de marquer le coup !

C'est ainsi que le samedi 29 avril a eu lieu la soirée des 40 ans du club. Un tournoi de foot intergénérationnel avec tous les joueurs qui se sont succédés, a été organisé durant la journée, et les enfants ont pu s'amuser dans un château gonflable qui a été installé pour l'occasion. Environ 200 convives se sont réunis pour une soirée cochon grillé.

Aujourd'hui, le club a 40 licenciés répartis en deux équipes.



FÊTE DE LA MUSIQUE

L'équipe de l'US Le Cours vous remercie d'être venus en nombre lors de notre fête de la musique, le vendredi 9 juin 2023. 2^{ème} édition et 2^{ème} succès ! Job Lagadec, Pop Line, et Chuck - Rock sont venus animer notre soirée musicale, malgré un temps incertain.



À VOS AGENDAS

Nous espérons vous retrouver nombreux à notre soirée jarret-frites du samedi 9 septembre 2023.

LE CLUB DES TEMPLIERS

Le club des Templiers de Lanvaux se réunit tous les 2^{ème} lundi de chaque mois à 14h30, à la Salle de Priziac : belotte, jeux de boules, scrabble, etc. L'adhésion annuelle est de 18€. N'hésitez pas à venir profiter d'un moment de convivialité.

Le traditionnel concours de boules triplettes trois boules aura lieu le mardi 22 août 2023, à Priziac.

Inscription à 14h et tirage à 14h30. Venez nombreux.

CONTACT :  LE BRUN Liliane

 06 73 69 10 51

LES COURTISANS

Toute l'équipe théâtrale vous souhaite un été joyeux plein de soleil et de bonne humeur. Nous avons eu le plaisir de vous divertir sur les six représentations que nous avons réalisées à Malestroit, Molac et surtout Larré avec un final extraordinaire. Vous avez été nombreux à venir nous applaudir, et nous vous en remercions.

Nous travaillons sur un autre projet de pièce pour la prochaine saison, et souhaitons continuer à vous amuser avec peut-être de nouveaux acteurs... Les pros de la troupe continuent à répéter régulièrement.

Nous avons réalisé une bonne saison 2023 et toujours comme par le passé nous aidons l'école dans ses projets pédagogiques par un don de 500 € remis en juin à la directrice de l'établissement « La Petite Hirondelle ».

Bon été à toutes et à tous et à très bientôt pour nos prochaines rencontres.

Les Courtisans.



LA MAISON POP'

JOURNÉE MUSIQUE

Découvrez l'univers de la musique !

Jeudi 3 août

Espace vert derrière l'école de Le Cours

> Atelier parents/enfants

Éveil musical, sur inscription
Enfants de 0 à 5 ans avec leurs parents

Deux séances :
9h30 et 10h45

> Atelier intergénérationnel

Fabrication d'instruments
De 15h à 17h, tout public



CONTACT :  La Maison Pop'

 02 97 26 15 00 /  enfancejeunesse@qc.bzh

COMPOSTAGE

Un questionnaire s'est glissé dans ce bulletin, pour mieux connaître les pratiques des habitants.

Le service déchets de Questembert Communauté souhaite recenser les pratiques de compostage du territoire afin de dimensionner la future opération de mise en place tri à la source des biodéchets à partir du 1^{er} janvier 2024. Ce questionnaire est à compléter et à envoyer/déposer à Questembert Communauté, ou à envoyer/déposer auprès de la mairie.

Plus d'infos sur : www.questembert-communaute.fr

Retirez votre composteur gratuitement

Bon à savoir ! Questembert Communauté met à disposition, gratuitement, un composteur par foyer. Profitez-en ! Vous venez d'arriver sur le territoire ou vous souhaitez vous mettre au compostage ? Prenez rendez-vous avec le service déchets pour récupérer votre composteur gratuitement.



CONTACT :

 Service déchets

 02 97 26 10 21 /  dechets@qc.bzh

LES DIGITALES

« Forêt », sérigraphie et origami, de Karine Abouardham

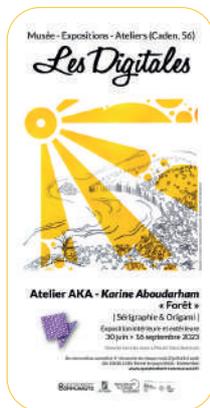
Du 30 juin au 16 septembre 2023, le centre culturel communautaire Les Digitales accueille « Forêt », une exposition de l'artiste morbihannaise Karine Abouardham. L'artiste plasticienne nous invite à une véritable immersion dans les forêts. Un projet artistique original, conçu spécialement pour Questembert Communauté, à découvrir aux Digitales (extérieur et intérieur) et à Moulin Neuf Aventure (Rochefort-en-Terre).

Innover, attiser la curiosité, c'est toute l'ambition des Digitales, centre culturel communautaire, qui œuvre depuis 11 ans à démocratiser l'art contemporain en milieu rural, tout en s'appuyant sur les arts manuels.

Pour la saison culturelle estivale, l'équipe des Digitales a fait le choix de présenter l'artiste Karine Abouardham. Cette artiste plasticienne dévoile un univers singulier en se jouant de la frontière entre l'abstrait et le concret. « Le but étant de laisser une part de doute et d'interprétation libre quant à la signification du projet fini ».

Une exposition immersive en intérieur et extérieur

Dans sa recherche plastique, Karine Abouardham cherche



à transmettre harmonie et sérénité. L'exposition « Forêt », spécialement créée pour Questembert Communauté, aborde le thème de la forêt où arbres, mousses, fougères, champignons, insectes, écureuils... foisonnent en interaction les uns avec les autres.

La forêt, cet univers aux multiples facettes, est retranscrite à l'aide de ses techniques favorites : la sérigraphie et l'origami. Papiers, tissus et couleurs s'agencent en intérieur comme en extérieur.

Des œuvres hors les murs à Moulin Neuf Aventure

Pour inviter les publics à circuler sur le territoire, une partie de l'exposition se dévoile également à la base de loisirs Moulin Neuf Aventure à Rochefort-en-Terre.

CONTACT :

 Centre Culturel communautaire « Les Digitales »

 06 31 52 38 14 /  lesdigitales@qc.bzh

 9 bis rue de la Mairie - 56220 CADEN

Ouverture :

Du mercredi au samedi et le 1^{er} dimanche de chaque mois de 14h30 à 18h

Entrée libre et gratuite

Accueil des scolaires et groupes (jeudi et vendredi)

Infos : www.questembert-communaute.fr

Facebook : LesDigitalesCadena

CONSULTATION JEUNES CONSOMMATEURS (CJC)

Un accompagnement pour les conduites addictives à destination des jeunes et de leur entourage.

Depuis le début de l'année 2023, le centre social la Maison Pop' accueille une nouvelle permanence dans ses locaux : une Consultation Jeunes Consommateurs (CJC). Alcool, cannabis, jeux vidéo, internet : l'objectif de cette consultation est d'accueillir des jeunes consommateurs en questionnement sur leur consommation, ainsi que leur entourage.

Un accompagnement sur mesure des jeunes

Gratuit, confidentiel et anonyme, les jeunes entre 12 et 25 ans peuvent se rendre à la Consultation Jeunes Consommateurs, seuls ou accompagnés de leur parent ou d'un proche. Au-delà du regard porté sur la consommation, la situation du jeune est évoquée dans sa globalité : scolarité, liens familiaux et amicaux, mal-être éventuel, santé... Les parents peuvent également être reçus sans le jeune concerné pour trouver un soutien, une écoute attentive et bienveillante ainsi que des informations précises sur les produits consommés et sur les addictions. En fonction des problèmes rencontrés, l'accompagnement pourra se mettre en place avec l'entourage seul ou avec le jeune concerné.

INFORMATIONS :

 Sur rendez-vous auprès du Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) de Ploërmel

 02 97 73 39 81 /  18 avenue Jean Grimaud - Questembert

Ouverture : Tous les jeudis après-midi de 12h à 17h au centre social La Maison Pop'

NAVETTE ESTIVALE

La navette estivale reprend du service ! Du 4 juillet au 31 août, les mardis* et jeudis, rejoignez Damgan et ses plages ou redécouvrez notre petite cité de caractère de Rochefort-en-Terre, classée parmi les plus beaux villages de France.

* la navette estivale du mardi 15 août sera décalée au mercredi 16 août.

INFORMATIONS :

Tarifs Aller / Retour : 2 €.

Règlement en espèces uniquement.

Les personnes de moins de 13 ans doivent être accompagnées d'un adulte. Pour les personnes à mobilité réduite, prise en charge à la demande 48h avant les départs des navettes.

 02 97 43 32 70

Infos et horaires des navettes sur : www.questembert-communaute.fr



ESPACE FRANCE SERVICES

Depuis l'ouverture de l'espace France services, une conseillère numérique, Anna Bellec, accompagne les habitants. Son rôle : épauler les usagers dans les démarches administratives et vers l'autonomie numérique. Elle propose également des ateliers collectifs sur les fondamentaux du numérique.

L'Espace France Services a fait le choix de développer un nouveau programme d'ateliers collectifs avec Anna Bellec, conseillère numérique de l'espace France services. Il s'agit d'ateliers d'initiation, autour des fondamentaux du numérique comme prendre en main son smartphone, utiliser des mots de passe sécurisés, créer et utiliser une boîte mail, etc.

Les participants sont invités à se munir de leur matériel. Une connexion Wi-Fi gratuite sera mise à disposition.



INFORMATIONS :

 Ces ateliers sont gratuits et sur inscription /  02 97 26 54 29 /  franceservices@qc.bzh

Un nouveau programme d'atelier sera proposé pour le dernier trimestre 2023.

Plus d'informations à venir sur : www.questembert-communaute.fr



MUSÉE DES MAQUETTES AGRICOLES

Depuis le 17 mars, le musée des maquettes agricoles d'Albert Sevestre a rouvert ses portes. Un musée atypique qui invite à découvrir la vie d'autrefois dans nos campagnes. Pour cette nouvelle saison, l'équipe du musée a développé de nouveaux rendez-vous de médiation culturelle : les mercredis thématiques.

Le musée des maquettes agricoles d'Albert Sevestre est un musée unique en son genre. À travers un circuit muséographique atypique, il est proposé au visiteur de découvrir des maquettes agricoles réalisées par Albert Sevestre, cultivateur cadennais et fervent défenseur du patrimoine local.

Élevage, culture, vie à la ferme... Le monde agricole et son quotidien sont mis à l'honneur dans ce musée.

Les mercredis thématiques au musée

Pour cette nouvelle saison, l'équipe du musée a fait le choix de valoriser les collections au travers de mercredis thématiques. Le concept : une thématique, fil conducteur de cette saison, qui permet d'explorer le musée et d'aborder sous un autre prisme la vie d'autrefois à la campagne.

Pour cette première édition des mercredis thématiques au musée, le thème du pain est exploré. L'idée de ces mercredis étant de faire découvrir ou redécouvrir les savoir-faire d'autrefois en s'appuyant sur les acteurs locaux par le biais de démonstrations, animations... Trois mercredis thématiques ont été programmés : le 26 avril (le semis, les blés, les grains, la récolte, l'agriculteur), le 17 mai (la farine, les moulins, le meunier), le 5 juillet (le pain, le levain, le fournil, le boulanger).

CONTACT :

Musée des maquettes agricoles d'Albert Sevestre – Centre Culturel communautaire « Les Digitales »

02 97 67 14 59 / @ lesdigitales@qc.bzh

9 bis rue de la Mairie – 56220 CADEN

Ouverture : du 17 mars au 25 novembre 2023

Du mercredi au samedi et le 1^{er} dimanche de chaque mois de 14h30 à 18h

Entrée libre et gratuite (pour la visite du musée et les mercredis thématiques)

Accueil des scolaires et groupes (jeudi et vendredi)

PASS DÉCOUVERTE « AVENTURES ET LOISIRS AQUATIQUES »



Jusqu'au 1^{er} octobre 2023, Rochefort-en-Terre Tourisme et la piscine Beau Soleil de Questembert Communauté s'associent pour proposer une nouvelle offre pour les habitants et vacanciers du territoire : un pass découverte « Aventures et Loisirs Aquatiques ».

Soucieuses de développer une nouvelle offre à destination des visiteurs, qu'ils soient locaux ou vacanciers, les équipes de Moulin Neuf Aventure et de la Piscine Beau Soleil ont souhaité développer une nouvelle offre pour la prochaine saison touristique : un Pass Découverte aventures et loisirs aquatiques.

Ce pass est délivré gratuitement après l'achat d'une entrée plein tarif dans l'une des deux structures. Le visiteur se voit alors remettre un coupon lui permettant de bénéficier d'un tarif réduit dans l'autre structure.

Concrètement, le pass offre une réduction de 10 % sur l'ensemble des activités nature de Moulin Neuf Aventure (excepté l'escape game) et sur les entrées « public » de la piscine. Les activités de type aquagym et cours de natation en sont donc exclues.

HORAIRES D'ÉTÉ :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 11h15 – 13h / 14h – 18h
Mercredi : de 14h à 21h / Samedi : de 14h30 à 18h
Fermé le dimanche

Moulin Neuf Aventure

Etang du Moulin Neuf – 56220 ROCHEFORT-EN-TERRE
02 97 42 55 28 / @ info@moulin-neuf-aventure.bzh
www.moulin-neuf-aventure.bzh

ZOOM SUR LA SAISON ESTIVALE DE LA PISCINE BEAU SOLEIL



Après une courte fermeture au public du 3 au 9 juillet pour l'entretien technique annuel, la piscine Beau Soleil a réouvert ses portes le 10 juillet pour la saison estivale. Au programme : cours de natation, séances d'aquaforme et parcours gonflable.

Retrouvez tout le programme, dès le 21 juin sur :
www.questembert-communaute.fr
ou sur <https://reservation.piscinequestembert.bzh/>

INFORMATIONS :

Piscine Beau Soleil

14 rue du Calvaire – 56230 QUESTEMBERT
02 97 26 66 60 / @ piscinebeausoleil@qc.bzh
<https://reservation.piscinequestembert.bzh/>

Calendrier des fêtes



JUILLET

Di. 30 FÊTE DE PRIZIAC

AOÛT

- Je. 03** Journée musique / Maison Pop' / Espace vert derrière l'école
Di. 20 Concours de boules doublettes / Boules Le Cours / Boulodrome
Ma. 22 Concours de boules doublettes / Le Club des Templiers Boulodrome
Ma. 22 Mardi de Pays (balade) / Chapelle de Priziac

SEPTEMBRE

- Sa. 09** Jarret frites / US Le Cours / Salle de Priziac
16 & 17 Fête du Patrimoine / Lieu-dit de Kerguelo
Ma. 19 Assemblée générale / Amicale

OCTOBRE

- Di. 08** Concours de boules doublettes / Boules Le Cours / Boulodrome
Sa. 21 Classes 3 / Salle de Priziac

NOVEMBRE

- Di. 12** Rando du Téléthon / Départ de Molac

DÉCEMBRE

- Sa. 09** Téléthon de Molac / Le Cours

JANVIER

- Sa. 20** Cérémonie des Voeux / Salle de Priziac

ARTISANS DE LA COMMUNE

 **Agent immobilier - DUVAL Christian**  06 86 55 79 73

 **Création d'articles bébé - CORBET Ninon**
 06 63 08 55 57 /  corbet.nin@gmail.com

 **Électricité - GUILLAS Christophe**
 06 81 28 22 34 /  chrisguillas@gmail.com

 **Électricité - JOSSO Éric**
 06 30 20 24 67 /  eric.josso@outlook.com

 **Menuiserie Circul'Bois - RUBIN Emeric**
 06 40 83 65 92 /  circulbois@gmail.com

 **Peinture - BONNO Christian**
 02 97 67 27 16 /  christianbonno56@gmail.com

 **Plomberie/chauffage - Denis Home Services - DENIS Patrice**
 06 75 93 50 94 /  denis.homeservices56@gmail.com

 **Terrassement - BONNO Christophe**  06 10 84 33 57

 **Travaux agricoles - MAGREX Sylvain**  06 72 03 81 14



RECETTE Far breton

Traditionnel Far Breton aux pruneaux pour 6 personnes

C'est un gâteau moelleux dont les pruneaux apporte une belle texture et un goût fruité, tandis que son cœur crémeux apporte l'onctuosité si caractéristique au far breton.

Temps de préparation : 15 min

Temps de cuisson : 30 min

Ingrédients :

- 150 g de farine
- 100 g de sucre
- 2 sachets de sucre vanillé
- 60 cl de lait
- 200 g de pruneaux
- 10 g de beurre salé
- 4 œufs
- 1 pincée de sel

Préparation de la recette :

1. Dans un saladier, mélangez la farine, le sel, le sucre, le sucre vanillé et mélangez.
2. Ajoutez un à un les œufs et mélangez sans vous arrêter.
3. Versez progressivement le lait et le beurre fondu en continuant de mélanger, jusqu'à obtenir une pâte homogène.
4. Laissez la préparation reposer environ 1h.
5. Préchauffez votre four à 200°C.
6. Étalez le beurre fondu dans un plat.
7. Versez ensuite la pâte dans votre plat.
8. Préparez les pruneaux en les plongeant dans la farine puis en les disposant dans votre préparation. La farine va empêcher les pruneaux de tomber au fond.
9. Faites cuire votre far breton environ 30 minutes à 200°C.
10. Une fois le temps écoulé, éteignez votre four et laissez votre far breton environ une demi-heure à l'intérieur.

Le Conseil de M. Le Maire :

N'hésitez pas à proposer un coulis de caramel au beurre salé et/ou une boule de glace à la vanille aux plus gourmands, c'est une valeur sûre.

